

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : FORESPIX 100 MG/ML, SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS, PORCINS ET OVINS, Solution injectable

Titulaire : VET-AGRO MULTI-TRADE COMPANY

Composition : Tulathromycine 100 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5453684 5/2020

Date de décision : 05/01/2021